

Procès Verbal de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 29 Juillet 2022

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON – Esther VACHOUX – Marie BAUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK – Ludovic TROTTET - - Sylvia DUSONCHET – Laurent FORT - Mickaël TISSOT - Etienne MERLIER - Cinthya MIQUET-SAGE

Absents excusés :Mr. Frédéric AESCHLIMANN - Mme Sandrine REY (pouvoir à Mme Remillon) - Mme Alexandra DUPANLOUP.

Absente : Mme Marylène DAIGUEMORTE.

Public : 0

- 1) Mme Le Maire expose à l'assemblée que le Conseil Communautaire de la CCA&S a approuvé à l'unanimité, le 6 juillet dernier, les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Arve & Salève, après en avoir pris connaissance le conseil municipal approuve ces statuts modifiés tels que présentés et joints à la délibération n° 2022/20.
- 2) Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 24 Juin 2022, celui-ci est approuvé à l'unanimité.
- 3) Sur proposition de Mme Le Maire, le conseil municipal décide de créer trois emplois non permanents pour surcroit temporaire d'activité à temps non complet :
 - Du 01/09/2022 au 18/09/2022 : ATSEM adjointe (26/35^{ème}) pour classe maternelle « Petite Section »
 - Du 01/09/2022 au 07/07/2023 : Adjointe Technique (8/35^{ème}) ménage bâtiments scolaires
 - Du 02/08/2022 au 31/08/2023 : Adjoint Technique (7/35^{ème}) aide au service technique.
- 4) Suite au point n° 6 du conseil municipal du 29/04/2021 et au vu de l'état des lieux de la Route de Chez Le Cordier et à la procédure d'alignement individuel au droit des parcelles cadastrées n° 61 & 63 Section B, par délibération, à l'unanimité, le conseil accepte d'acquérir la superficie de 638m² (1€/m²) avec prise en charge des frais de géomètre et de notaire.
- 5) Le conseil accepte et prend note des devis et factures suivants : Prestations/avis Eaux pluviales : 480.92 €ttc (Ste Nicot) – Fauchage accotements routiers 1er passage : 5 972.40€ttc (E. Vachoux) – Abattage & évacuation bois «Vernay-Dessous» : 3 000€ttc (Loïc Vachoux) – Matières du Salève : 533.06 €ttc (Ste Descombes) – Vérification désenfumage salle des fêtes : 773.13€ttc (Bureau Véritas) – location minipelle pour divers travaux de voirie : 2 043.36€ttc (Ets. Chavanel) – Quote-part communal sur frais de fonctionnement et administratif de l'ADMR Les Tourelles : 997.58 €.- Echarpes « Conseil des jeunes » : 104.64€ttc (Ste Sedi).

...../.....

- 6) Info. : le 30 Août Passage du tour « For Life » sur la commune avec autorisation point de ravitaillement sur parking du cimetière
le 31 Août Repas de pré-rentée scolaire entre élus – Corps enseignant – Personnel communal et Asso. «Lou P'titGoulus ».
Formation « Plantes exotiques envahissantes le 20/9 à Cruseilles et le 22/9 à Frangy.
L'assemblée écoute les élus qui ont participé à différentes réunions ou assemblées et font un point de situation sur les sujets traités (Commission scolaire concernant les travaux de construction du groupe scolaire – Commission Urba. – Syndicat Syr'Usses réunion du 6 Juillet à Groisy – CCAS Bilan moral du 14 Juillet) .

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Mickaël TISSOT
Secrétaire de séance

Régine REMILLON
Maire